VILLE DE BOUILLON

Procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 20 juin 2019

Présents : MM & Mme Noizet W, Président
Adam P, Bourgmestre,
Houthoofdt A, Maqua J, Istace F, Pochet A, Echevins,
Arnould , Président CPAS,
Denis G, Albert A, Adam D, Defat A, Dabe F, Maziers P, ~~Brouillon P, De Wachter S,~~ Nemery MJ, Dachy F, Conseillers Communaux,
M Mathieu J, Directeur général.

Absents et excusés : Mme De Wachter S et Mr Brouillon P., Conseillers Communaux.

La séance publique est ouverte à 20 H.

Administration

1. P.V. de la séance du 16.05.19

A l'unanimité, approuve ce P.V.

Comptabilité

2. Compte de fin de gestion à la date du 31.05.19 entre Mr Serge Collard, Directeur Financier Communal à la retraite depuis le 01.06.19 et Mme Claire Jadoul, nouvelle Directrice Financière Stagiaire Communale depuis le 01.06.19 : approbation.

A l'unanimité, approuve ce compte de fin de gestion.

Mme Claire Jadoul, DF stagiaire, entre en séance.

3. Prestation de Serment de Mme Claire Jadoul en tant que nouvelle Directrice Financière Stagiaire Communale depuis le 01.06.19.

Mme JADOUL prête entre les mains du Président le serment suivant : **« *Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple Belge ».***

Mme Claire Jadoul, DF stagiaire, quitte la séance.

Le Président propose que l'assemblée délibère sur le point 19.

Mme Sylvie CUGNON, représentante CRS, entre en séance.

CRS

4. C.R.S. : Convention financière 2019 & nouveau programme d'actions 2020-2022 : approbation.

A l'unanimité, approuve cette convention.

Mme Sylvie CUGNON, représentante CRS, quitte la séance.

Comptabilité

5. Subside extraordinaire – Garage Lefèvre : Mobilier & Matériel de 45 704,84€ pour le CPAS : liquidation.

A l'unanimité, vote la liquidation de ce subside.

6. Baux de chasse : article 10 du CSC : avenant au contrat de location : approbation.

A l'unanimité, approuve cet avenant au contrat de location des baux de chasse (art.10 du CSC).

7. Subside ordinaire de 1 500,00€ pour le Centre d'Action Laïque : liquidation.

A l'unanimité, vote la liquidation de ce subside.

Règlement Complémentaire de roulage

8. Règlement complémentaire de roulage pour la création d'un sens unique, rue de la Spèche à Rochehaut.

Point reporté à la demande de la zone de police locale.

9. Règlement complémentaire de roulage pour la création d'une zone d'évitement et de 2 zones de stationnement sens unique, rue de la Spèche à Rochehaut : approbation.

Point reporté à la demande de la zone de police locale.

Aliénation

10. Echange sans soulte avec soustraction au régime forestier entre la Ville de Bouillon et Mr Philippe Billiaux, des parcelles reprises ci-dessous :
    * la Ville cède la parcelle communale sise à Noirefontaine, cadastrée 6ème Division, S° D, n° 616 d'une superficie totale de 1 ha 02 a 20 ca ainsi qu'une partie de la parcelle communale sise à Noirefontaine, cadastrée 6ème Division, S°D, n° 665 d'une contenance de 09 a 41 ca, soit une superficie totale à céder par la Ville de 1 ha 11 a 61 ca avec soustraction au régime forestier
    * Mr Philippe Billiaux cède, à la Ville, les parcelles 607A, 667B sises à Noirefontaine, cadastrées 6ème Division, S°D ainsi que les parties de parcelles sises à Noirefontaine, cadastrées 6ème Division, S°D, n° 605BDossier d'intégration d'une voirie privée communale sise à Vivy, cadastrée 11éme Div., S° A, n° 849E dans le domaine de la voirie publique.
    Approbation du Conseil en date du 09.11.17 : Le Conseil Communal approuve le projet d'acte dressé le 29.05.19 par la Direction du Comité d'Acquisition du Luxembourg ; mandate la Direction du Comité d'Acquisition du Luxembourg pour passer l'acte authentique relatif audit immeuble et pour représenter la Commune conformément à l'article 63 du Décret Programme du 21 décembre 2016 (MB du 29 décembre 2016) ; dispense l'Administration générale de la Documentation Patrimoniale de prendre inscription d'office suite aux opérations.

A l'unanimité , approuve le projet d'acte établi par le Département des Comités d'Acquisition, mandate la Direction du Comité d'Acquisition pour l'acte authentique et dispense l'Administration générale de la Documentation Patrimoniale de prendre inscription d'office suite aux opérations.

Intercommunales

11. Idelux : Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 26.06.2019 : approbation des points mis à l'O.J.

A l'unanimité, approuve les points mis à l'O.J.

12. Idelux Projet Publics : Assemblée générale ordinaire du 26.06.2019 : approbation des points mis à l'O.J.

A l'unanimité, approuve les points mis à l'O.J.

13. Idelux Finances : Assemblée générale ordinaire du 26.06.2019 : approbation des points mis à l'O.J.

A l'unanimité, approuve les points mis à l'O.J.

14. AIVE : Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 26.06.2019 : approbation des points mis à l'O.J.

A l'unanimité, approuve les points mis à l'O.J.

15. VIVALIA : Assemblée générale ordinaire du 25.06.2019 : approbation des points mis à l'O.J.

A l'unanimité, approuve les points mis à l'O.J.

Travaux

16. CSC désignation d'un auteur de projet, coordinateur et surveillant pour les travaux d'amélioration des voiries agricoles : approbation.

A l'unanimité, approuve ce CSC , au devis estimatif de 10.000 € TVA C, avec la demande de Mr DEFAT de s'occuper également du chemin de Beauchenay.

17. CSC désignation d'un auteur de projet, coordinateur et surveillant pour divers travaux d'entretien et de mise en conformité à l'école communale de Bouillon.

A l'unanimité, approuve ce CSC au montant estimatif de 30.000 € TVA C.

PCS

18. CCCA : Règlement d'Ordre Intérieur : révision.

A l'unanimité, révise le règlement d'ordre intérieur.

19. CCCA : Dérogation à l'art. 11 du Règlement d'Ordre Intérieur : approbation.

A l'unanimité, approuve cette dérogation.

Interventions de Mr Defat

a. L'entretien des abribus à proximité de la RN89 et plus particulièrement celui devant le local de tennis est problématique. Réponse de l'Echevin des Travaux : « on va s'en inquiéter ».
b. Le nettoyage et le fauchage des abords de la Rue de la Sentinelle près du magasin Aldi est également problématique. Réponse de l'Echevin des Travaux : « C'est en route ».

Il est 21 H. Le Président lève la séance.
Approuvé en séance du 04.09.2019.

Par le Conseil :

Le Directeur général,
J. MATHIEU

le Bourgmestre,
P. ADAM